



**Code de conduite
professionnelle**

Message de Dan Carestio, président et PDG

Le Code de conduite professionnelle de STERIS (le « Code ») constitue le fondement de la manière dont nous nous comportons en tant que Collaborateurs et dont nous interagissons avec nos Clients, nos fournisseurs, les communautés au sein desquelles nous opérons et entre nous. Le Code définit nos normes en matière de comportement éthique. Chez STERIS, l'Intégrité est une valeur fondamentale et nous nous engageons à exercer nos activités de manière professionnelle, éthique et légale. Le Code fournit des orientations sur la manière d'agir conformément à notre éthique et à nos valeurs. Il indique également à qui s'adresser en cas de questions et comment signaler toute préoccupation. Ces principes constituent le fondement des politiques et procédures de la Société, qui définissent plus précisément les règles de comportement appropriées dans le cadre de nos activités professionnelles.

Il incombe à chacun d'entre nous de prendre connaissance du Code, de le comprendre et de le respecter, ainsi que de nous exprimer si nous avons connaissance d'activités qui ne sont pas conformes au Code.

Merci pour tout ce que vous faites pour STERIS et pour nos Clients.





Sections	Pages
I. Introduction	4
II. Notre mission, notre vision et nos valeurs	5-11
III. Prise de décision éthiques et attentes	12-13
IV. Durabilité	14
V. Bien-être des collaborateurs	15
VI. Culture et travail d'équipe	16
VII. Respect des lois et réglementations	17-20
VIII. Rapports, enquêtes et résolutions	21-22
IX. Non-conformité	23
X. Conclusion	23



Introduction

Le Code s'applique à tous les dirigeants, administrateurs, responsables et employés (collectivement, les « Collaborateurs ») de STERIS plc ainsi qu'à ses filiales et sociétés affiliées (collectivement, « STERIS » ou la « Société »). STERIS exige que toutes ses activités professionnelles soient exercées de manière légale et éthiquement responsable.



MISSION

NOUS AIDONS NOS CLIENTS À CRÉER UN MONDE PLUS SAIN ET PLUS SÛR en proposant des produits et services innovants dans les domaines de la santé et des sciences de la vie partout dans le monde.



VISION

NOUS NOUS EFFORÇONS D'ÊTRE UNE ENTREPRISE D'EXCELLENCE. Nous fournissons à nos Clients des produits et services de classe mondiale, offrons à nos Collaborateurs un environnement de travail sûr et valorisant et assurons à nos Actionnaires des rendements supérieurs.

VALEURS

1 LE CLIENT AVANT TOUT TOUJOURS

Dans notre entreprise, le Client est roi. Il doit être traité avec le plus grand respect. Exceptée la sécurité, rien n'est plus important qu'écouter, apprendre et fournir les meilleurs produits et services à nos clients.





2 NOS COLLABORATEURS LA BASE

Nous nous sommes engagés à assurer la sécurité et la réussite de notre personnel. Nous encourageons chacun à améliorer continuellement ses performances, en faisant preuve d'initiative et en bénéficiant d'un soutien adapté. Nous nous traitons mutuellement avec respect et nous prenons plaisir à travailler.





3
L'INNOVATION
L'EXCELLENCE

Nous ne suivons pas, nous montrons le chemin. Notre entreprise repose sur un ensemble d'idées novatrices et une passion pour l'amélioration continue. Nous refusons l'immobilisme et nous prenons des risques mesurés en explorant quotidiennement toutes les idées qui nous permettent d'améliorer nos performances en matière de qualité, de livraison et de coût. Grâce à nos produits et services, nous apportons une valeur significative à nos clients.



4 LE TRAVAIL D'ÉQUIPE RÉUSSIR ENSEMBLE

Nous pensons qu'associer objectif et travail d'équipe nous permet de réaliser de plus grandes choses que si nous restions dans l'individualité. Nous puisons notre force les uns dans les autres et communiquons avec équité, franchise, respect et courage, en exprimant respectueusement ce que nous pensons, même lorsque notre point de vue est impopulaire. Nos collaborations permettent de transformer des idées intéressantes en des produits et des services d'excellence.



5 LA RESPONSABILITÉ DÈS MAINTENANT

Nous disons ce que nous pensons et nous respectons nos engagements. Nous nous tenons mutuellement responsables de nos résultats. Nous préférons agir aujourd'hui plutôt que demain. Nous sommes totalement conscients que la valeur ajoutée est créée dans nos centres de développement de produits, nos usines et sur les sites de nos clients.





6

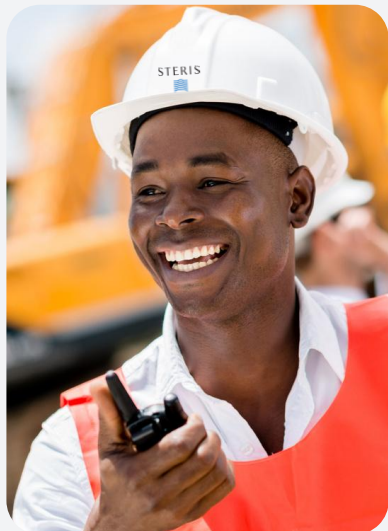
L'INTÉGRITÉ

UN ENGAGEMENT À ÊTRE GARANTS DE NOTRE ENTREPRISE

Nous sommes les garants de la réussite à long terme de notre entreprise : nous créons une valeur supérieure pour nos collaborateurs et nos actionnaires. Nous sommes honnêtes et dignes de confiance, et nous travaillons de manière professionnelle, éthique et légale. Nous contestons les actions incompatibles avec nos valeurs.

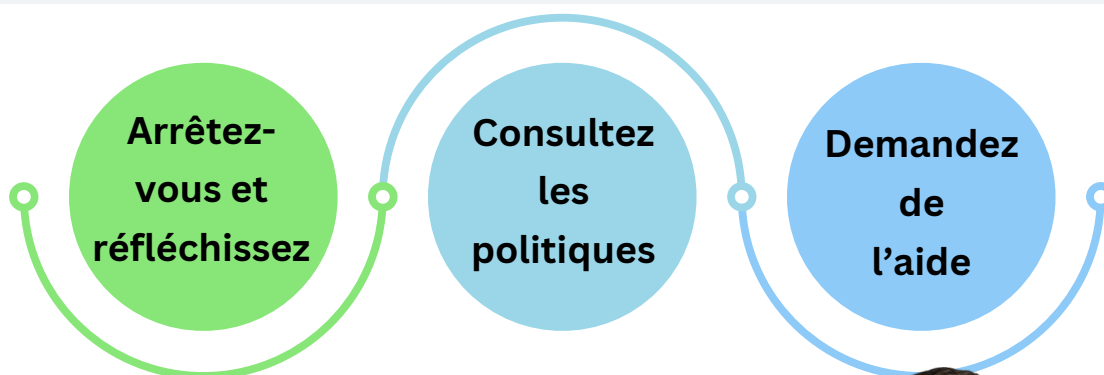


Prise de décision éthiques et attentes



Le Code ne peut pas couvrir toutes les situations comportant une dimension éthique auxquelles vous pourrez être confronté au cours de votre carrière chez STERIS. Nos Collaborateurs sont tenus de faire preuve du meilleur discernement possible et de savoir quand demander de l'aide. Si vous vous trouvez dans une situation présentant un dilemme éthique, vous devez :

- ✓ vous **arrêter** et réfléchir à la situation et à ses éventuelles implications éthiques avant d'agir ;
- ✓ **consulter** les politiques et procédures applicables ainsi que la mission, la vision et les valeurs de la Société ;
- ✓ **Demander** de l'aide si vous ne savez toujours pas quelle décision prendre.





Les Collaborateurs sont tenus d'adopter un comportement adapté à l'environnement de travail et conforme à nos valeurs. Tous les Collaborateurs ont la responsabilité de :

- ✓ respecter l'ensemble des lois et réglementations applicables ;
 - ✓ lire et comprendre le Code ainsi que les politiques applicables, et les respecter ;
 - ✓ suivre dans les délais impartis toutes les formations obligatoires relatives à l'éthique et à la conduite professionnelle, conformément aux échéances communiquées ;
 - ✓ utiliser les ressources de STERIS de manière responsable et à des fins professionnelles ;
 - ✓ signaler toute action ou situation présentant un risque pour la sécurité et savoir comment réagir si vous êtes impliqué dans une situation dangereuse ou si vous en êtes témoin ;
- éviter et signaler toute situation dans laquelle des intérêts personnels entrent, ou semblent entrer, en conflit avec les intérêts de la Société ou de ses Clients. Les conflits d'intérêts comprennent notamment, sans s'y limiter, les situations telles que des intérêts financiers personnels susceptibles d'influencer le jugement professionnel, l'utilisation d'informations confidentielles, l'exercice d'un autre emploi, l'appartenance à une organisation ou des intérêts commerciaux ayant une incidence négative sur les performances professionnelles, ainsi que l'abus de pouvoir ou d'influence à des fins personnelles ;
- ✓ exercer nos activités avec des fournisseurs de bonne réputation qui respectent le Code de conduite des fournisseurs de STERIS ;
 - ✓ signaler tout problème potentiel de non-conformité conformément au Code ;
 - ✓ coopérer pleinement à tout audit, toute demande d'informations ou toute enquête menée à la discrétion de la Société ;
 - ✓ signaler toute violation potentielle de la loi, du Code ou d'une politique de STERIS. STERIS interdit toutes représailles à l'encontre de toute personne signalant de bonne foi un problème.



Durabilité

STERIS met l'accent sur des pratiques commerciales durables articulées autour de quatre domaines clés :

Pratiques commerciales éthiques

Nous attendons un comportement éthique dans toutes nos activités, ce qui implique notamment de respecter l'ensemble des lois et réglementations lors de la conduite de nos activités professionnelles et d'agir de manière transparente.



Énergie et conservation

Nous nous engageons à éliminer le gaspillage et à utiliser les ressources de manière responsable.

Collaborateurs et communauté

Nous proposons à nos Collaborateurs des missions porteuses de sens et des possibilités de formation continue. Nous sommes à l'écoute des idées de nos collaborateurs et les intégrons à nos processus.



Environnement, santé et sécurité

Nous encourageons une culture de la sécurité dans l'ensemble de la Société. Chacun est responsable de la sécurité et du bien-être des autres. Nous restons attentifs aux situations dangereuses et aux comportements néfastes pour l'environnement et nous les réduisons au minimum ou les éliminons lorsque nous les constatons.

Bien-être des collaborateurs

Lutte contre le harcèlement et la discrimination

STERIS s'efforce de créer un environnement exempt de tout harcèlement et de toute discrimination fondés sur les caractéristiques protégées par la législation applicable. Tout harcèlement ou toute discrimination fondé sur de telles caractéristiques est interdit.



Prévention de l'esclavage moderne

Nous nous engageons à respecter les droits de l'homme dans toutes nos activités à l'échelle mondiale et respectons les droits humains tels qu'ils sont reconnus dans les principes du Pacte mondial des Nations Unies. Nous nous opposons fermement à toutes les formes d'esclavage, de servitude, de travail forcé, de travail des enfants et de traite des êtres humains. STERIS applique des normes de travail concernant notamment les horaires, les conditions de travail, les salaires et la rémunération des heures supplémentaires, conformément aux lois des juridictions dans lesquelles nous exerçons nos activités.

Prévention de la violence sur le lieu de travail

STERIS applique une politique de tolérance zéro en matière de violence sur le lieu de travail, notamment en ce qui concerne les actes et menaces de violence physique ainsi que tout comportement menaçant ou perturbateur au travail.



Culture et travail d'équipe

Les collaborateurs sont la clé de notre réussite, ce que reflètent deux de nos valeurs fondamentales : les collaborateurs et le travail d'équipe. Nous nous sommes engagés à assurer la sécurité et la réussite de notre personnel. Nous encourageons chacun à améliorer continuellement ses performances, en faisant preuve d'initiative et en bénéficiant d'un soutien adapté.



Respect

Nous attendons de nos collaborateurs qu'ils se traitent mutuellement avec respect. Notre équipe professionnelle idéale est engagée, diverse, inclusive et talentueuse, et nous mettons en place des programmes et des politiques destinés à soutenir ces objectifs.

Collaboration

Nous sommes convaincus que le fait d'être unis autour d'un même objectif et de travailler en équipe nous permet d'accomplir ensemble bien davantage que nous ne pourrions le faire individuellement. Nous puisons notre force les uns dans les autres et encourageons une communication fondée sur l'équité, la franchise, le respect et le courage. Notre collaboration transforme des idées intéressantes en excellents produits et services pour nos Clients.

Engagement des dirigeants

Bien que chacun soit responsable de notre culture, les dirigeants jouent un rôle essentiel dans la promotion de nos Valeurs et de la prise de décision éthique. La direction générale et le Conseil d'administration soutiennent une culture fondée sur l'intégrité, la responsabilité, le respect et la sécurité, et utilisent les informations relatives aux effectifs, notamment les données et indicateurs, afin d'éclairer la définition des priorités et des initiatives.



Respect des lois et réglementations

Les lois et réglementations internationales sont complexes, évolutives et diffèrent d'un pays à l'autre. Chaque Collaborateur doit respecter toutes les lois et réglementations applicables à son rôle, dans chaque pays où STERIS exerce ses activités. Dans certains cas, les Collaborateurs travaillant en dehors des États-Unis doivent respecter à la fois la législation américaine et la législation locale, même pour des activités exercées à l'étranger. Ces domaines comprennent notamment, sans s'y limiter :



Lutte contre les pots-de-vin et la corruption

Les législations du monde entier interdisent la corruption, notamment, sans s'y limiter, le Foreign Corrupt Practices Act américain et le UK Bribery Act britannique. Il est interdit aux Collaborateurs et à toute autre personne agissant en notre nom d'autoriser, d'effectuer, de promettre ou de proposer un paiement ou quoi que ce soit à une personne ou une entité, ou d'abuser de leur autorité à des fins personnelles, dans le but d'influencer indûment une personne ou une entité dans le cadre d'une activité professionnelle ou d'obtenir un avantage commercial.

Santé, sécurité et environnement

Les lois relatives à l'environnement, à la santé et à la sécurité sont complexes, fréquemment modifiées et varient d'un pays à l'autre. Le respect de ces lois témoigne de notre respect de l'environnement et des autres. Les politiques de STERIS peuvent donc être plus strictes que les lois applicables et doivent être comprises et respectées.



Propriété intellectuelle, informations confidentielles et secrets commerciaux

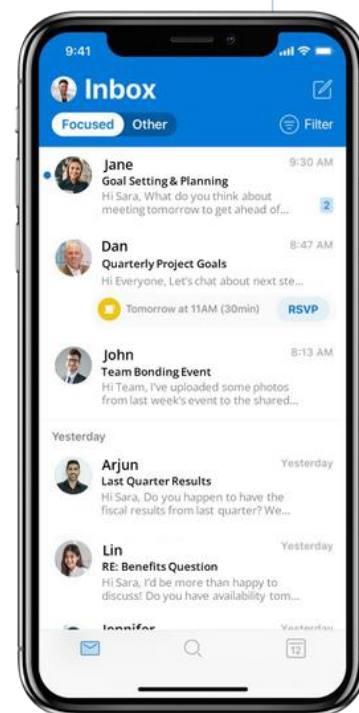
Les collaborateurs peuvent avoir accès à des informations confidentielles ou exclusives appartenant à l'entreprise ou à ceux avec lesquels nous faisons des affaires. Les informations confidentielles ne doivent pas être communiquées à des tiers ou à d'autres collaborateurs, à moins qu'il n'y ait un besoin légitime de les connaître et qu'une autorisation appropriée ait été obtenue. Il convient de comprendre que les politiques et exigences relatives à la communication d'informations de STERIS s'appliquent lorsqu'un Collaborateur est « en ligne » de la même manière que lorsqu'il est « hors ligne », qu'il s'agisse des réseaux sociaux ou de tout autre moyen de communication.



Protection des données et de la vie privée

Les données à caractère personnel doivent être traitées conformément à nos politiques et à la législation locale. Des mesures techniques et organisationnelles appropriées doivent être mises en œuvre afin d'empêcher toute divulgation ou tout traitement non autorisé ainsi que toute perte ou destruction des données à caractère personnel placées sous le contrôle de STERIS. Tout incident de sécurité suspecté doit être immédiatement signalé. STERIS peut transférer des données à caractère personnel d'une juridiction à une autre aux fins décrites dans nos politiques et dans notre Avis relatif à la protection des données à caractère personnel des Collaborateurs.

Les ressources de STERIS, notamment les e-mails, messages vocaux, ordinateurs et documents, sont la propriété de la Société et peuvent faire l'objet d'une surveillance à tout moment conformément à la législation applicable. Toute question relative à la protection de la vie privée doit être adressée au Délégué à la protection des données de STERIS à l'adresse dataprotection@steris.com. Les Collaborateurs doivent respecter la confidentialité des informations concernant leurs collègues, les Clients et les principales parties prenantes, et respecter l'ensemble des lois applicables en matière de protection de la vie privée.



Utilisation éthique de l'intelligence artificielle

STERIS exige une utilisation responsable, éthique et sécurisée de l'intelligence artificielle dans le cadre des activités menées pour son compte. Les outils d'IA permettant d'améliorer la productivité et de favoriser l'innovation doivent faire l'objet d'un examen et d'une approbation par la Direction, les services Informatique et Technologie, Juridique et Protection des données avant leur utilisation.

Fraude

STERIS met en place et surveille des contrôles destinés à prévenir la fraude. STERIS attend de tous ses Collaborateurs qu'ils signalent tout cas de fraude dont ils ont connaissance.

Conformité du commerce international

Lorsque nous importons et exportons des biens et des services dans le monde entier, il nous incombe de rester vigilants quant à leur destination finale et de tenir compte des réglementations contre le boycott et des sanctions commerciales.



Droit de la concurrence et pratiques anticoncurrentielles

Les Collaborateurs doivent uniquement adopter des pratiques concurrentielles légales et éthiques. Les concurrents ne peuvent convenir ou s'entendre :

- sur les prix qu'ils facturent ou sur les autres conditions de vente de biens ou de services, quelle qu'en soit l'incidence économique ;
- sur les volumes de production ;
- pour éviter de se faire concurrence dans le cadre d'appels d'offres ou de projets ;
- pour refuser de traiter ou d'effectuer des transactions avec certains Clients ou fournisseurs ;
- pour se répartir ou s'attribuer des Clients, des territoires ou des marchés.



Information comptable et gestion des documents commerciaux

Des lois imposent l'exactitude de l'enregistrement de toutes les transactions, notamment les ventes de biens, de stocks ou de services. La falsification de documents, les transactions « hors comptabilité », la non-divulgaration de transactions ou la destruction de documents dans le but d'échapper à des obligations légales peuvent engager la responsabilité civile ou pénale de leurs auteurs.

Qualité

Respectez les contrôles qualité applicables à l'approbation réglementaire des produits et aux exigences en matière de bonnes pratiques de fabrication. La commercialisation des produits et services de STERIS doit être réalisée avec honnêteté et intégrité.



Délit d'initié

Il est interdit à tous les Collaborateurs de STERIS d'effectuer des transactions sur les titres de la Société lorsqu'ils sont en possession d'informations importantes non publiques. Il peut également leur être interdit d'effectuer des transactions pendant certaines périodes dites « d'interdiction ». Il est également interdit de communiquer à d'autres personnes des informations importantes non publiques, notamment en leur fournissant des « tuyaux ». Parmi les exemples d'informations importantes non publiques figurent les données financières non publiées, les transactions envisagées par la Société (par exemple, acquisitions ou cessions), l'évolution de procédures judiciaires, les enquêtes gouvernementales et les modifications des stratégies commerciales. Le non-respect de cette politique peut entraîner de lourdes sanctions de la part de la Société, pouvant aller jusqu'au licenciement.



Relations avec les organismes publics et activité politique

La conclusion de contrats avec des organismes publics fait partie intégrante des activités de STERIS. STERIS et ses représentants doivent respecter l'ensemble des lois et réglementations applicables aux marchés publics et aux relations avec les représentants des pouvoirs publics dans le monde entier. Les Collaborateurs doivent respecter les politiques de STERIS afin de garantir le respect de ces exigences particulières.



Paielements, cadeaux, repas et gratifications : en règle générale, les Collaborateurs ne peuvent donner ou proposer de donner quoi que ce soit de valeur (notamment des cadeaux, gratifications, repas, divertissements, voyages, etc.) à des représentants des pouvoirs publics, à leurs employés ou à leurs agents.

Recrutement : les Collaborateurs ne peuvent pas discuter d'une éventuelle embauche avec des représentants actuels ou anciens des pouvoirs publics sans l'autorisation du service Juridique.

Enregistrement des coûts : les Collaborateurs doivent respecter les procédures de déclaration et tenir des registres appropriés et exacts concernant les coûts imputés aux marchés publics.

Contributions politiques : les contributions des entreprises aux candidats politiques sont souvent limitées ou interdites. L'utilisation des ressources de STERIS dans le cadre de campagnes politiques nécessite l'autorisation du service Juridique et du Président-directeur général. Les Collaborateurs peuvent effectuer volontairement et à titre individuel des contributions politiques ou, s'ils remplissent les conditions requises, par l'intermédiaire du comité d'action politique des employés de STERIS.

Interactions avec les professionnels de santé

Nous ne devons jamais tenter d'influencer de manière inappropriée un professionnel de santé afin qu'il achète, utilise ou recommande nos produits. Il convient de faire preuve d'une vigilance accrue lors des interactions avec les professionnels de santé. Ces interactions sont soumises à diverses lois et réglementations ainsi qu'aux codes d'éthique d'associations professionnelles du secteur. STERIS respecte les principes énoncés dans tous les codes sectoriels régionaux régissant ces interactions, notamment ceux de l'Advanced Medical Technology Association (AdvaMed), de l'APACMed, de MedTech Canada, de MedTech Europe, entre autres. Des exemplaires de ces codes sont disponibles en ligne.



harassment

fraud

bullying

corruption

conflict of interest

discrimination

Exprimez-vous

Si vous constatez une activité potentiellement contraire à l'éthique ou illégale, *exprimez-vous* !

Signalez votre préoccupation à votre responsable hiérarchique, à un autre responsable, aux ressources humaines, au service Conformité mondiale, à l'audit interne ou au service juridique, ou utilisez la ligne d'assistance Intégrité STERIS par téléphone ou via le formulaire en ligne.



SCAN
ME



OU VISITEZ :

steris.ethicspoint.com

**OBTENEZ DE L'AIDE
24 H/24 ET 7 J/7 PAR
TÉLÉPHONE OU
FORMULAIRE WEB**

Navex Global est un service de signalement indépendant. Lorsque vous les contactez, vous n'êtes pas obligé de donner votre nom. Un formulaire Web personnalisé ou un spécialiste des entretiens professionnels documentera votre préoccupation et transmettra les

Signalement, enquêtes et résolutions

Obligation de signalement

Les Collaborateurs ont la responsabilité de « s'exprimer » et de signaler toute violation avérée ou présumée du Code.

Signalement

Les Collaborateurs peuvent faire part de leurs préoccupations ou effectuer un signalement par différents canaux, notamment directement auprès de leur responsable hiérarchique. Tous les responsables ont la responsabilité de traiter de manière appropriée ou de transmettre au niveau approprié les préoccupations, signalements ou allégations. Les canaux de signalement peuvent notamment comprendre :

- Votre superviseur
- Un autre responsable
- Ressources humaines
- Conformité mondiale
- Audit interne
- Service juridique
- [Ligne d'assistance téléphonique STERIS pour l'intégrité](#)



Vous pouvez effectuer un signalement anonyme par l'intermédiaire de la Ligne d'assistance Intégrité STERIS. Si vous choisissez de révéler votre identité, celle-ci restera confidentielle dans toute la mesure du possible.

Protection contre les représailles

STERIS interdit toutes représailles à l'encontre de toute personne ayant signalé de bonne foi une violation avérée ou présumée du Code. Cette interdiction s'applique également aux Collaborateurs qui participent à une enquête.

Enquêtes

Les signalements font rapidement l'objet d'une enquête afin de permettre une réponse ou un suivi approprié.

Résolutions

Les signalements dont le bien-fondé est confirmé donnent lieu rapidement à des mesures appropriées. Lorsque cela est approprié et dans la mesure du possible, STERIS informera l'auteur du signalement de la résolution du problème.



Non-conformité

Les Collaborateurs qui ne respectent pas le Code peuvent faire l'objet de mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement. Certaines violations du Code peuvent engager la responsabilité civile et pénale personnelle de leurs auteurs.



Conclusion

STERIS s'engage envers ses Collaborateurs et les entités avec lesquelles elle exerce ses activités. La Société compte sur ses Collaborateurs pour faire preuve d'honnêteté, de respect et de responsabilité dans l'ensemble de leurs activités professionnelles. Le présent Code résume les attentes éthiques en matière de comportement que tous les Collaborateurs doivent comprendre et mettre en pratique. Les politiques venant à l'appui du Code sont disponibles sur l'intranet de STERIS.



STERIS plc • 70 Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2 •
Irlande • 800-548-4873 • www.steris.com Enregistré en
Irlande sous le n° 595593 Document
n° M3936FRRév. H ©2024 STERIS. Tous droits réservés.